

**Tableau 4 : Coût par composante et par année**

COMPOSANTES	COÛTS (000 F CFA)						Total	Pourcentage (%)
	An1	An2	An3	An4	An5	Total		
<b>COMPOSANTE A : AMENAGEMENTS</b>	<b>785 500</b>	<b>9 295 600</b>	<b>7 905 100</b>	<b>7 905 100</b>	<b>7 745 100</b>	<b>33 636 400</b>	<b>66%</b>	
Résultat A1: Les superficies de bas-fonds aménagées sont accrues	367 500	8 020 500	6 630 000	6 630 000	6 630 000	28 278 000		
Résultat A2: Les sites aménagés sont sécurisés	418 000	382 000	382 000	382 000	222 000	1 786 000		
Résultat A3 : Des opérateurs d'appui à la mise en œuvre du projet sont mobilisés	-	893 100	893 100	893 100	893 100	3 572 400		
<b>COMPOSANTE B : APPUI A LA PRODUCTION</b>	<b>-</b>	<b>986 370</b>	<b>899 475</b>	<b>899 475</b>	<b>899 475</b>	<b>3 684 795</b>	<b>7%</b>	
Résultat B1: les producteurs ont amélioré leur productivité	-	659 870	572 975	572 975	572 975	2 378 795		
Résultat B2: les capacités techniques des producteurs et leur groupement sont renforcées	-	326 500	326 500	326 500	326 500	1 306 000		
<b>COMPOSANTE C: MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>692 250</b>	<b>2 020 250</b>	<b>2 242 250</b>	<b>2 139 500</b>	<b>1 948 500</b>	<b>9 042 750</b>	<b>18%</b>	
Résultat C1: l'accessibilité des zones de forte production est améliorée	200 000	1 030 000	1 030 000	1 030 000	1 030 000	4 320 000		
Résultat C2: les pertes post récolte sont réduites	-	492 250	616 250	513 500	420 500	2 042 500		
Résultat C3: La valorisation des produits est améliorée	2 250	98 000	196 000	196 000	98 000	590 250		
Résultat C4: les impacts environnementaux et sociaux négatifs du programme sont atténués	490 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 090 000		
<b>COMPOSANTE D : COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME</b>	<b>1 608 940</b>	<b>698 500</b>	<b>718 500</b>	<b>698 500</b>	<b>743 500</b>	<b>4 467 940</b>	<b>9%</b>	

COMPOSANTES	COÛTS (000 F CFA)					Pourcentage (%)	
	An1	An2	An3	An4	An5		Total
Résultat D1: La gestion administrative et financière du programme sont assurées efficacement	718 890	403 000	403 000	403 000	403 000	2 330 890	
Résultat D2: La communication, la planification, le suivi-évaluation et l'audit du projet sont réalisés	186 500	101 500	121 500	101 500	146 500	657 500	
Résultat D3: Appui institutionnel	703 550	194 000	194 000	194 000	194 000	1 479 550	
<b>Coût total</b>	<b>3 086 690</b>	<b>13 000 720</b>	<b>11 765 325</b>	<b>11 642 575</b>	<b>11 336 575</b>	<b>50 831 885</b>	
<b>Imprévus</b>	<b>30 867</b>	<b>130 007</b>	<b>117 653</b>	<b>116 426</b>	<b>113 366</b>	<b>508 319</b>	<b>1%</b>
<b>Coût total + imprévus</b>	<b>3 117 557</b>	<b>13 130 727</b>	<b>11 882 978</b>	<b>11 759 001</b>	<b>11 449 941</b>	<b>51 340 204</b>	

#### **4.5.2. Financement du Programme**

Le financement du programme sera assuré par :

- les partenaires techniques et financiers à hauteur de quarante-quatre milliards quatre cent quatre-vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (44 485 995 000) FCFA soit 87% du coût global ;
- le budget de l'Etat à hauteurs de cinq milliards cinq cent quatre six millions sept cent-neuf mille (5 586 709 000) FCFA, soit 11% du coût global ;
- par les bénéficiaires qui contribueront à la réalisation des aménagements à hauteur de un milliard deux cent soixante-sept millions cinq cent mille (1 267 500 000) FCFA, soit 2% du coût global.

### **V. ORGANISATION ET GESTION DU PROGRAMME**

#### **5.1. Tutelle technique et financière du programme**

Le programme est placé sous la tutelle administrative et technique du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles (MAAH) qui en assure la maîtrise d'ouvrage et répond de sa mise en œuvre.

La tutelle financière est assurée par le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) qui négocie les conditions de financement du programme et veille à la mobilisation effective des ressources.

#### **5.2. Ancrage institutionnel**

Conformément au décret n° 2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, le PNABF sera rattaché au Programme budgétaire "aménagement hydro agricoles et irrigation" du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques et classé en catégorie 1.

#### **5.3. Instance d'orientation et de décision**

L'instance d'orientation et pilotage du programme est le Comité de revue (CR) du programme budgétaire « aménagements hydro-agricoles et irrigation » du ministère en charge de l'agriculture. La création, attributions, composition et fonctionnement du Comité sont fixés par l'arrêté n° 2018-139/MAAH/CAB du 12 novembre 2018.

#### **5.4. Coordination et gestion du Programme**

En application du décret n° 2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, le responsable du programme budgétaire de rattachement est de facto le coordonnateur.

L'Unité de gestion du programme budgétaire sera appuyé par un personnel constitué : d'un chargé de programme, un spécialiste en suivi évaluation, un ingénieur de Génie rural, un spécialiste en mise en valeur, un spécialiste en foncier rural, un géomaticien, un spécialiste en sauvegardes sociales, un spécialiste en sauvegardes environnementales, un spécialiste en communication, un responsable administratif et financier, un spécialiste en passation de

marché, un spécialiste en développement des filières agricoles, un contrôleur interne et du personnel d'appui (Secrétaire, agent de liaison, chauffeurs, reprographe)

**Tableau 5 : Liste du personnel complémentaire à mobiliser pour la mise en œuvre du programme**

Poste/Profil	Effectif	Modalité de recrutement
Chargé de programme	01	Mise à disposition
Spécialiste en suivi-évaluation	01	Mise à disposition
Spécialiste en foncier rural	01	Mise à disposition
Spécialiste en mise en valeur	01	Mise à disposition
Expert en Génie rural	01	Mise à disposition
Assistante de direction	01	Mise à disposition
Responsable administratif et financier	01	Mise à disposition
Responsable de passation des marchés	01	Appel à candidature
Spécialiste en sauvegarde environnementale	01	Appel à candidature
Spécialiste en sauvegarde sociale	01	Appel à candidature
Spécialiste en communication	01	Appel à candidature
Géomaticien	01	Appel à candidature
Secrétaire	01	Appel à candidature
Chauffeurs	04	Appel à candidature
Agent de liaison	01	Appel à candidature

La mise en œuvre et le suivi évaluation du programme se feront conformément à la réglementation générale des projets et programmes en vigueur au Burkina Faso.

### 5.5. Stratégies d'intervention du Programme

L'approche du programme est le faire-faire. A cet effet, la mise en œuvre des actions du PNABF reposera sur :

- la mise à contribution du dispositif d'intervention des directions régionales en charge de l'agriculture à travers des protocoles ;
- le recrutement de prestataires privés pour la réalisation des opérations d'envergure notamment les aménagements, l'acquisition des équipements et la construction des infrastructures ;
- le recrutement d'opérateurs d'appui-conseil pour la mise en œuvre des actions de mobilisation, de sensibilisation, de formation des producteurs et de suivi des activités en étroite collaboration avec les services techniques déconcentrés en charge de l'agriculture.
- des conventions seront également signées avec les structures centrales des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme pour l'exécution et le suivi des actions qui relèvent de leur compétence.

En outre, pour améliorer les conditions et les modalités de mise en œuvre, le programme va élaborer un manuel de procédures administrative, financière, et comptable.

## **5.6. Partenaires de mise en œuvre**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, l'UGP travaillera en collaboration avec les structures centrales et déconcentrées en charge :

- des aménagements hydro agricoles et du développement de l'irrigation ;
- de la production végétale ;
- de la promotion de l'économie rurale ;
- de l'organisation des acteurs et du foncier rural ;
- des infrastructures routières ;
- de l'environnement.

Outre ces structures, sont également impliqués dans la mise en œuvre du Programme, les exploitants, les transformateurs et les commerçants de riz des bas-fonds rizicoles bénéficiaires du Programme dans les 13 régions du Burkina Faso ; les collectivités territoriales, le secteur privé, les ONG et les associations de développement.

## **VI. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION ET COMMUNICATION**

### **6.1. Instance de décision**

Le suivi évaluation du PNABF sera assuré par le comité de revu du programme budgétaire « aménagements hydro agricoles et irrigation ». Ce comité se réunira une fois par semestre. Ainsi le président du comité de revu est tenu de produire chaque semestre un rapport d'avancement du programme.

### **6.2. Instances de concertation**

Les instances de concertation du programme seront :

- l'assemblée générale, les assemblées sectorielles, les assemblées régionales qui se tiennent tous les deux (02) ans ;
- quant aux revues des projets et programmes de développement, elles se tiennent deux (02) fois chaque année pour examiner et valider les performances et les rapports annuels.

### **6.3. Suivi-évaluation**

Conformément au Décret N°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, un manuel de suivi-évaluation sera élaboré au démarrage du programme et devra décrire le mécanisme ainsi que le dispositif permettant de suivre les performances du programme. Ce dispositif de suivi-évaluation permettra de :

- ✓ suivre l'exécution du programme conformément à l'accord de financement et au PTBA ;
- ✓ renforcer les capacités des acteurs de terrain pour la collecte des données ;
- ✓ superviser la collecte des données ;
- ✓ organiser les rencontres de suivi-évaluation du Programme (revue à mi-parcours et évaluation finale) ;
- ✓ élaborer les rapports.

Il sera préconisé deux types de suivi : le suivi interne et le suivi externe.

Le suivi interne sera réalisé par le responsable du suivi évaluation de l'unité d'exécution du programme à partir des tableaux de bords élaborés à cet effet. Il est aussi responsable de la production de rapports périodiques (trimestriels et annuels). Le programme développera un système de suivi-évaluation participatif permettant d'adopter une gestion axée sur les résultats. Ce système permettra de mesurer l'état d'avancement de l'exécution du Projet, ses effets et son impact sur les groupes cibles.

Le suivi externe sera assuré par les services spécialisés des ministères de tutelle technique et financière et par les partenaires techniques et financiers à travers des missions de supervision (deux (02) fois par an). Il portera d'une part, sur l'état d'exécution physique et financière et sur la contribution effective du programme à la mise en œuvre des programmes budgétaires sectoriels auxquels il contribue et d'autre part, sur les effets et les produits du programme.

Le programme fera l'objet d'un audit chaque année et à la fin de chaque phase. A cet effet, il sera fait appel à un cabinet d'audit par voie d'appel d'offres. Les rapports d'audit annuels et le rapport d'audit final seront soumis au comité de revue, aux corps de contrôle de l'administration publique ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers.

#### **6.4. Communication**

Des actions de communication accompagneront la mise en œuvre du Programme. Elles auront pour finalité de susciter l'adhésion des parties prenantes aux objectifs du PNABF, l'appropriation de leurs rôles et responsabilités dans le processus de mise en œuvre du Programme. Elles devront permettre également de donner une grande visibilité aux actions du Programme, de faciliter le dialogue entre les acteurs et diffuser les bonnes pratiques acquises à travers la mise en œuvre des activités du Programme.

## **VII. MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES ET BENEFICE DU PROGRAMME**

### **7.1. Impacts environnementaux et sociaux**

L'aménagement des bas-fonds pourrait contribuer à la restauration des terres dégradées, ou à valoriser certaines terres perçues comme non cultivables, pour favoriser la gestion intégrée des ressources naturelles. Cependant, à court, moyen ou long terme, les activités du Programme pourraient avoir des impacts négatifs sur le plan environnemental et social.

#### **7.1.1. Au niveau environnemental**

Les impacts négatifs et risques que nous pouvons relever au niveau environnemental sont les suivants : (i) la dégradation des sols du fait des labours et de leur pollution par l'utilisation abusive de produits chimiques (insecticides, herbicides et engrais) pourraient être importants, (ii) la pollution des eaux (de surface et souterraines), les nuisances liées aux usages incontrôlés des produits chimiques (pesticides et engrais) et l'abandon dans la nature de déchets solides et liquides (emballages usagés, huiles usagées, détergents et eaux usées, sous-produits non valorisés, etc.), (iii) la dégradation, l'appauvrissement du couvert végétal

(surpâturage, déboisement pour l'extension du domaine agricole) et la pollution de points d'eau pourrait entraîner le départ de la faune (y compris la faune aquatique).

### **7.1.2. Au niveau social**

Au niveau social, la mise en œuvre du programme pourrait entraîner : (i) la détérioration de la santé humaine et animale à travers soit la contamination de l'eau de boisson et des aliments par l'utilisation abusive des pesticides et/ou engrais pour la production ou la conservation des produits, soit la prolifération de vecteurs de maladies causés par l'eau stagnante autour des ouvrages ; (ii) la destruction de biens culturels si les sites ne sont pas choisis de façon adéquate avec la participation des communautés ; (iii) la perturbation des activités socioéconomiques et précarisation des relations entre producteurs ruraux (conflits fonciers) du fait de la perte de portions de terres pour certains producteurs et l'extension non maîtrisée des superficies de terres.

## **7.2. Propositions de mesures de gestion environnementale et sociale**

### **7.2.1. Mesures d'atténuation des impacts environnementaux**

Il est prévu des actions de renforcement des capacités (formations, sensibilisation) qui concerneront l'ensemble des acteurs dans les zones bénéficiaires (populations, producteurs, organisations professionnelles, opérateurs économiques). Elles porteront sur la préservation des composantes environnementales (air, sols, eaux, végétation, faune), la gestion des intrants agricoles et leurs emballages, les techniques de production, de transformation et de conservation ou d'écoulement des produits. Il sera également prévu un renforcement des capacités des acteurs chargés de l'encadrement des producteurs sur les techniques d'évaluation environnementale ainsi que de la mise en œuvre des mesures et le suivi. Aussi, il est prévu des opérations de reboisement de compensation et la protection des bassins versants dans le cadre de la mise en œuvre du PGES.

### **7.2.2. Mesures d'atténuation des impacts sociaux**

Au plan social, il s'agit de faire la promotion de nouvelles formes de collaboration et de partenariat entre acteurs du développement rural (recherche, ONG, services publics, opérateurs privés, producteurs, propriétaires terriens) pour assurer la promotion de l'innovation et la diffusion des technologies. Les mesures sociales impliquent la prise en compte des femmes dans la diffusion des innovations et technologies sur les filières telles que le maraîchage et la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux en développant des outils et méthodes de vulgarisation adaptés, ainsi que la prévention et la gestion des conflits à travers une bonne politique foncière.

Les procédures d'acquisition des sites devront être respectées de sorte à sécuriser les aménagements d'une part et à satisfaire le droit des propriétaires terriens et des éventuelles Personnes affectées par le programme (PAP) d'autre part, avec la réalisation d'un Plan d'actions de réinstallation (PAR) si nécessaire.

Des actions de renforcement des capacités devront être réalisées en matière de prévention des maladies (VIH/SIDA, paludisme, intoxications, etc.) et des accidents de travail. Elles doivent être étendues aussi, en matière de prévention et de gestion des conflits (conflits

fonciers, agriculteurs-éleveurs), sur l'appropriation et la gestion des aménagements irrigués et des ouvrages connexes (magasins, etc.), ainsi que sur l'amélioration des compétences et professionnalisation des acteurs (producteurs, opérateurs privés, opérateurs économiques, prestataires de services).

## 8. RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION DU PROGRAMME

Les risques majeurs pouvant émailler la mise en œuvre du Programme sont résumés dans le tableau ci-dessous. Des propositions de mesures de mitigation y figurent également.

**Tableau 6 : risques et mesures d'atténuation**

Risques	Mesures d'atténuation	Niveau du risque
La faible mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en œuvre d'une stratégie efficace de mobilisation des ressources,</li> <li>✓ Dotation appropriée de la contrepartie nationale</li> </ul>	Moyen
La lourdeur des processus de passation de marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Application rigoureuse des textes,</li> <li>✓ Identifier les points de blocage pour mieux anticiper et prendre en charge les problèmes</li> </ul>	Faible
L'instabilité sociale à l'échelle nationale et/ou locale	Sensibilisation et le dialogue	Faible
La défaillance de certains prestataires dans la mise en œuvre des activités	Veiller au respect rigoureux de la réglementation en vigueur, en matière de contrôle de réalisation des ouvrages, renforcer le contrôle à pied d'œuvre.	Faible
La dégradation de la situation sécuritaire	Sensibilisation des populations des zones à risque.	Moyen
Les aléas climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diffusion de l'information climatique,</li> <li>✓ Mise au point et diffusion de technologies améliorées adaptées aux aléas climatiques issus de la recherche technologique</li> </ul>	Fort



## CONCLUSION

Le PNABF est un outil d'opérationnalisation des référentiels sectoriels au niveau de l'Agriculture. A ce titre, il s'intègre parfaitement dans la PS-PASP, la PNSAN, le PNSR, la SNDR et la PNSFMR. L'élaboration de son document pour la période 2020-2024 a suivi un long processus participatif suivant les principes de la gestion axée sur les résultats impliquant ainsi les principaux partenaires de mise œuvre. Ce programme permettra de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des revenus des populations par la valorisation des bas-fonds.

L'exécution du programme se fera selon une approche participative sur la base des besoins exprimés par les bénéficiaires et le faire faire à travers le partenariat avec les services techniques des différentes structures impliquées.

Le coût global du programme s'élève à cinquante-un milliards trois cent quarante millions deux cent quatre mille (51 340 204 000) FCFA et couvre l'ensemble du territoire national pour une période de 5 ans.

Le PNABF bénéficie de la volonté politique des autorités à l'accompagner de manière efficace dans sa mise en œuvre. Au-delà de cet acquis fondamental et au regard des objectifs poursuivis par le programme, la réussite de sa mise en œuvre devra tenir compte de son appropriation par les parties prenantes, de la mobilisation complète des contributions financières et du dynamisme du dispositif de pilotage.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Programmation physique et financière

CODE	ACTIVITES	UNITE	QTE	PU (000 FCFA)	TOTAL COUT (000 FCFA)	A 1		A 2		A 3		A 4		A 5		Sources de financement			
						Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Etat (000 F CFA)	PTF (000 F CFA)	Bénéficiaires (000 F CFA)	
<b>OBJECTIF GLOBAL DU PROJET : Contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des revenus des populations par la valorisation des bas-fonds</b>																			
<b>A COMPOSANTE A : AMENAGEMENTS</b>																			
<b>Résultat A1: Les superficies de bas-fonds aménagées sont accrues</b>																			
A1.1	Aménager 8450 ha de bas-fond	Ha	-		27 678 000		367 500	7 870 500		6 480 000		6 480 000		6 480 000		-	26 410 500		1 267 500
	Réaliser l'étude d'aménagement de 10 450 ha	Ha	10 450	150	1 567 500	2 450	367 500	300 000	2 000	300 000	2 000	300 000	2 000	300 000	2 000	-	1 567 500		
	Réaliser les travaux d'aménagement de 8 450 ha de bas-fonds	Ha	8 450	3 000	25 350 000	-	-	7 350 000	2 000	6 000 000	2 000	6 000 000	2 000	6 000 000	2 000	-	24 082 500		1 267 500
	Réaliser le suivi-contrôle des travaux	Ha	8 450	90	760 500	-	-	220 500	2 000	180 000	2 000	180 000	2 000	180 000	2 000	-	760 500		
A1.2	Réaliser des puits maraichers	Puits	200	3 000	600 000		-	150 000	50	150 000	50	150 000	50	150 000	50	-	600 000		
	<b>Total résultat A1</b>				<b>28 278 000</b>		<b>367 500</b>	<b>8 020 500</b>		<b>6 630 000</b>		<b>6 630 000</b>		<b>6 630 000</b>		-	<b>27 010 500</b>		<b>1 267 500</b>
<b>Résultat A2: Les sites aménagés sont sécurisés</b>																			
A2.1	Appuyer le fonctionnement des structures de gestion foncières	Forfait	75	7 300	547 500	15	109 500	109 500	15	109 500	15	109 500	15	109 500	15	-	547 500		-
A2.2	Organiser des campagnes de sensibilisation des acteurs sur la sécurisation foncière des sites	Session	75	7 500	562 500	15	112 500	112 500	15	112 500	15	112 500	15	112 500	15	-	562 500		-
A2.3	Conduire des diagnostics socio-fonciers	Ha	8 450	80	676 000	2 450	196 000	160 000	2 000	160 000	2 000	160 000	2 000	160 000	-	-	676 000		-
A2.4	Assurer la purge des droits fonciers	Ha		PM					PM				PM						
A2.5	Immatriculer les terres au nom de l'Etat	Ha		PM					PM				PM						
	<b>Total résultat A2</b>				<b>1 786 000</b>		<b>418 000</b>	<b>382 000</b>		<b>382 000</b>		<b>382 000</b>		<b>382 000</b>		-	<b>1 786 000</b>		-
<b>Résultat A3 : Des opérateurs d'appui à la mise en œuvre du projet sont mobilisés</b>																			
A3.1	Recruter des opérateurs pour l'appui à la mise en œuvre	Forfait	4	893	3 572 400	-	-	893 100	1	893 100	1	893 100	1	893 100	1	-	3 572 400		-
	<b>Total résultat A3</b>				<b>3 572 400</b>		-	<b>893 100</b>		<b>893 100</b>		<b>893 100</b>		<b>893 100</b>		-	<b>3 572 400</b>		-
	<b>TOTAL COMPOSANTE A</b>				<b>33 636 400</b>		<b>785 500</b>	<b>9 295 600</b>		<b>7 905 100</b>		<b>7 905 100</b>		<b>7 905 100</b>		-	<b>32 368 900</b>		<b>1 267 500</b>
<b>B COMPOSANTE B : APPUI A LA PRODUCTION</b>																			
<b>Résultat B1: les producteurs ont amélioré leur productivité</b>																			
B1.1	Mettre à la disposition des producteurs des semences de variétés améliorées de riz	Tonne	296	500	147 875	-	-	42 875	86	35 000	70	35 000	70	35 000	70	-	147 875		-

CODE	ACTIVITES	UNITE	QTE	PU (000 FCFA)	TOTAL COUIT (000 FCFA)	A 1		A 2		A 3		A 4		A 5		Sources de financement				
						Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Etat (000 F CFA)	PTF (000 F CFA)	Bénéficial res (000 F CFA)		
B1.2	Mettre à la disposition des producteurs des engrais		-		1 398 400															
	MPK	Tonne	2 535	370	937 950	-	-	404 275		331 375		331 375			331 375	-	-	-	1 398 400	-
	Urée	Tonne	1 268	340	430 950	-	-	271 950	735	222 000	600	222 000	600	222 000	222 000	-	-	-	937 950	
	Activateur compost plus	Activateur	200	8	1 500	-	-	375	50	375	50	375	50	375	375	-	-	-	1 500	
	Burkina phosphate	Tonne	200	140	28 000	-	-	7 000	50	7 000	50	7 000	50	7 000	7 000	-	-	-	28 000	
B1.3	Mettre à la disposition des producteurs des pesticides	Litre	8 450	14	114 920	-	-	33 320	2 000	27 200	2 000	27 200	2 000	27 200	27 200	-	-	-	114 920	
B1.4	Mettre à la disposition des producteurs des équipements et matériels		-		237 600			59 400		59 400		59 400		59 400		-	-	-	237 600	-
	Charrette petit plateau	Unité	180	220	39 600			9 900	45	9 900	45	9 900	45	9 900	9 900	-	-	-	39 600	
	Charrette Tombereau	Unité	180	210	37 800			9 450	45	9 450	45	9 450	45	9 450	9 450	-	-	-	37 800	
	Semoir	Unité	120	210	25 200			6 300	30	6 300	30	6 300	30	6 300	6 300	-	-	-	25 200	
	Motoculteurs	Unité	60	2 250	135 000			33 750	15	33 750	15	33 750	15	33 750	33 750	-	-	-	135 000	
B1.4	Mettre à la disposition des producteurs des kits d'exhaure	Kit	1 200	400	480 000	-	-	120 000	300	120 000	300	120 000	300	120 000	120 000	-	-	-	480 000	-
	<b>Total résultat B1</b>				<b>2 378 795</b>			<b>659 870</b>		<b>572 975</b>		<b>572 975</b>		<b>572 975</b>					<b>2 378 795</b>	
<b>B2</b>	<b>Résultat B2: les capacités techniques des producteurs et leur groupement sont renforcées</b>																			
B2.1	Mettre en conformité les OP par rapport à la loi 050	Forfait	4	2 500	10 000	-	-	2 500	1	2 500	1	2 500	1	2 500	2 500	-	-	-	10 000	-
B2.2	Former les OP à la gestion coopérative	Session	24	7 000	168 000	-	-	42 000	6	42 000	6	42 000	6	42 000	42 000	-	-	-	168 000	-
B2.3	Former les OP sur les techniques d'approvisionnement et de commercialisation	Session	24	7 000	168 000	-	-	42 000	6	42 000	6	42 000	6	42 000	42 000	-	-	-	168 000	-
B2.4	Former les agents en matière d'exploitation et d'entretien des basfonds aménagés	Session	8	7 000	56 000	-	-	14 000	2	14 000	2	14 000	2	14 000	14 000	-	-	-	56 000	-
B2.5	Former les producteurs en matière d'exploitation et d'entretien des basfonds aménagés	Session	240	500	120 000	-	-	30 000	60	30 000	60	30 000	60	30 000	30 000	-	-	-	120 000	-
B2.6	Renforcer les capacités les agents sur les techniques de production et d'utilisation du compost	Session	8	7 000	56 000	-	-	14 000	2	14 000	2	14 000	2	14 000	14 000	-	-	-	56 000	-
B2.7	Former les producteurs sur les techniques de production et d'utilisation du compost	Session	240	500	120 000	-	-	30 000	60	30 000	60	30 000	60	30 000	30 000	-	-	-	120 000	-

CODE	ACTIVITES	UNITE	QTE	PU (000 FCFA)	TOTAL COUIT (000 FCFA)	A 1		A 2		A 3		A 4		A 5		Sources de financement			
						Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Etat (000 F CFA)	PTF (000 F CFA)	Bénéficial res (000 F CFA)	
B2.8	Former les agents sur l'utilisation des équipements agricoles	Session	8	7 000	56 000			2	14 000	2	14 000	2	14 000	2	14 000	-	56 000	-	
B2.9	Former les producteurs sur l'utilisation des équipements agricoles	Session	240	500	120 000			60	30 000	60	30 000	60	30 000	60	30 000	-	120 000	-	
B2.10	Former les agents sur les itinéraires techniques de production du riz	Session	8	7 000	56 000			2	14 000	2	14 000	2	14 000	2	14 000	-	56 000	-	
B2.11	Former les producteurs sur les itinéraires techniques de production du riz	Session	240	500	120 000			60	30 000	60	30 000	60	30 000	60	30 000	-	120 000	-	
B2.12	Former les agents sur les techniques de récolte et réduction des pertes post récolte	Session	8	7 000	56 000			2	14 000	2	14 000	2	14 000	2	14 000	-	56 000	-	
B2.13	Former les producteurs sur les techniques de récolte et réduction des pertes post récolte	Session	240	500	120 000			60	30 000	60	30 000	60	30 000	60	30 000	-	120 000	-	
B2.14	Former les producteurs sur l'entretien et la maintenance du matériel d'exhaure (motopompe)	Session	20	4 000	80 000			5	20 000	5	20 000	5	20 000	5	20 000	-	80 000	-	
	<b>Total résultat B2</b>				<b>1 306 000</b>				<b>326 500</b>		<b>326 500</b>		<b>326 500</b>		<b>326 500</b>		<b>1 306 000</b>		
	<b>TOTAL COMPOSANTE B</b>				<b>3 684 795</b>				<b>986 370</b>		<b>899 475</b>		<b>899 475</b>		<b>899 475</b>		<b>3 684 795</b>		
<b>C COMPOSANTE C: MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b>																			
<b>C1 Résultat C1: l'accessibilité des zones de forte production est améliorée</b>																			
C1.1	Réaliser l'étude d'aménagement de 200 km de pistes rurales	Km	200	1 000	200 000		200												
C1.2	Réaliser les travaux d'aménagement 200 km de pistes rurales	Km	200	20 000	4 000 000			50	1 000 000	50	1 000 000	50	1 000 000	50	1 000 000	-	4 000 000	-	
C1.3	Réaliser le suivi-contrôle des travaux	Km	200	600	120 000			50	30 000	50	30 000	50	30 000	50	30 000	-	120 000	-	
	<b>Total résultat C1</b>				<b>4 320 000</b>		<b>200 000</b>		<b>1 030 000</b>		<b>1 030 000</b>		<b>1 030 000</b>		<b>1 030 000</b>		<b>4 320 000</b>		
<b>C2 Résultat C2: les pertes post récolte sont réduites</b>																			
C2.1	Construire des magasins de stockage de 100 tonnes	Magasins	25	31 000	775 000			4	124 000	8	248 000	8	248 000	5	155 000	-	775 000	-	
C2.2	Construire des magasins de stockage de 50 tonnes	Magasins	50	20 000	1 000 000			15	300 000	15	300 000	10	200 000	10	200 000	-	1 000 000	-	

CODE	ACTIVITES	UNITE	QTE	PU (000 FCFA)	TOTAL COUIT (000 FCFA)	A 1		A 2		A 3		A 4		A 5		Sources de financement			
						Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Etat (000 F CFA)	PTF (000 F CFA)	Bénéficiaires (000 F CFA)	
C2.3	Former les comités de gestion des infrastructures à la bonne gouvernance	Session	20	4 000	80 000	-	-	5	20 000	5	20 000	5	20 000	5	20 000	-	-	80 000	-
C2.4	Former les acteurs en technique de gestion du stock	Session	20	4 000	80 000	-	-	5	20 000	5	20 000	5	20 000	5	20 000	-	-	80 000	-
C2.5	Sensibiliser les acteurs sur la pratique du warrantage	Session	20	4 000	80 000	-	-	5	20 000	5	20 000	5	20 000	5	20 000	-	-	80 000	-
C2.6	Batteuses de riz	Unité	50	550	27 500	-	-	15	8 250	15	8 250	10	5 500	10	5 500	-	-	27 500	-
	<b>Total résultat C2</b>				<b>2 042 500</b>				<b>492 250</b>		<b>616 250</b>		<b>513 500</b>		<b>420 500</b>			<b>2 042 500</b>	
<b>C3</b>	<b>Résultat C3: La valorisation des produits est améliorée</b>																		
C3.1	Conduire une étude de réalisation des unités de transformation	Forfait	1	2 250	2 250	1	2 250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 250	-
C3.2	Construire des unités d'élevage du riz	Unité	6	45 000	270 000	-	-	1	45 000	2	90 000	2	90 000	1	45 000	-	-	270 000	-
C3.3	Equiper les unités d'élevage	Forfait	6	45 000	270 000	-	-	1	45 000	2	90 000	2	90 000	1	45 000	-	-	270 000	-
C3.4	Former les acteurs sur les techniques d'élevage	Session	6	4 000	24 000	-	-	1	4 000	2	8 000	2	8 000	1	4 000	-	-	24 000	-
C3.5	Former les acteurs en technique de négociation de contractualisation et de commercialisation	Session	6	4 000	24 000	-	-	1	4 000	2	8 000	2	8 000	1	4 000	-	-	24 000	-
	<b>Total résultat C3</b>				<b>590 250</b>		<b>2 250</b>		<b>98 000</b>		<b>196 000</b>		<b>196 000</b>		<b>98 000</b>			<b>590 250</b>	
<b>C3</b>	<b>Résultat C4: les impacts environnementaux et sociaux négatifs du programme sont atténués</b>																		
C4.1	Mettre en œuvre les plans de gestion environnementale et sociale	Forfait/site	418	5 000	2 090 000	98	490 000	80	400 000	80	400 000	80	400 000	80	400 000	2 090 000	-	-	-
	<b>Total résultat C4</b>				<b>2 090 000</b>		<b>490 000</b>		<b>400 000</b>		<b>400 000</b>		<b>400 000</b>		<b>400 000</b>			<b>6 952 750</b>	
	<b>TOTAL COMPOSANTE C</b>				<b>9 042 750</b>		<b>692 250</b>		<b>2 020 250</b>		<b>2 242 250</b>		<b>2 139 500</b>		<b>1 948 500</b>			<b>2 090 000</b>	
	<b>TOTAL ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>				<b>46 363 945</b>		<b>1 477 750</b>		<b>12 302 220</b>		<b>11 046 825</b>		<b>10 944 075</b>		<b>10 593 075</b>			<b>2 090 000</b>	
<b>D</b>	<b>COMPOSANTE D : COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME</b>																		
<b>D1</b>	<b>Résultat D1: La gestion administrative et financière du programme sont assurées efficacement</b>																		
D1.1	Assurer le recrutement et le paiement des salaires du personnel du programme	FF/an	5	177 000	885 000	1	177 000	1	177 000	1	177 000	1	177 000	1	177 000	885 000	-	-	-
D1.3	Acquérir des équipements et logistiques	Forfait	1	315 890	315 890	1	315 890	-	-	-	-	-	-	-	-	315 890	-	-	-
D1.4	Assurer le fonctionnement	FF/an	5	226 000	1 130 000	1	226 000	1	226 000	1	226 000	1	226 000	1	226 000	1 130 000	-	-	-

CODE	ACTIVITES	UNITE	QTE	PU (000 FCFA)	TOTAL COUIT (000 FCFA)	A 1		A 2		A 3		A 4		A 5		Sources de financement		
						Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Etat (000 F CFA)	PTF (000 F CFA)	Bénéficiaires (000 F CFA)
	<b>Total résultat D1</b>				<b>2 330 890</b>	<b>718 890</b>	<b>403 000</b>	<b>403 000</b>	<b>403 000</b>	<b>403 000</b>	<b>403 000</b>	<b>403 000</b>	<b>403 000</b>	<b>2 330 890</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>D2 Résultat D2: La communication, la planification, le suivi-évaluation et l'audit du projet sont réalisés</b>																		
D2.1	Organiser un atelier de lancement du programme	Atelier	1	20 000	20 000	1	20 000	-	-	-	-	-	-	20 000	-	-		
D2.2	Assurer les autres charges publicités relations publiques (gadgets, T-shirts, ...)	an	5	3 000	15 000	1	3 000	1	3 000	1	3 000	1	3 000	15 000	-	-		
D2.3	Elaborer le manuel de gestion administrative, comptable et financière	Manuel	1	10 000	10 000	1	10 000	-	-	-	-	-	-	10 000	-	-		
D2.4	Elaborer le manuel de suivi évaluation y compris les logiciels et la formation	Manuel	1	15 000	15 000	1	15 000	-	-	-	-	-	-	15 000	-	-		
D2.5	Réaliser une étude de référence du programme	Etude	1	40 000	40 000	1	40 000	-	-	-	-	-	-	40 000	-	-		
D2.6	Appuyer la tenue des comités de revues	Session	10	2 000	20 000	2	4 000	2	4 000	2	4 000	2	4 000	20 000	-	-		
D2.7	Organiser des réunions de l'UGP avec des partenaires	Réunion	10	500	5 000	2	1 000	2	1 000	2	1 000	2	1 000	5 000	-	-		
D2.8	Elaborer le PTBA	Atelier	5	7 500	37 500	1	7 500	1	7 500	1	7 500	1	7 500	37 500	-	-		
D2.9	Organiser des rencontres provinciales d'information/sensibilisation sur le programme	Rencontre	5	4 000	20 000	1	4 000	1	4 000	1	4 000	1	4 000	20 000	-	-		
D2.10	Organiser des ateliers de programmation et bilan annuel des activités (provincial et régional)	Atelier	20	2 000	40 000	4	8 000	4	8 000	4	8 000	4	8 000	40 000	-	-		
D2.11	Organiser le suivi de la mise en œuvre du programme	FF/an	5	30 000	150 000	1	30 000	1	30 000	1	30 000	1	30 000	150 000	-	-		
D2.12	Assurer le suivi externe	Mission	10	2 000	20 000	2	4 000	2	4 000	2	4 000	2	4 000	20 000	-	-		
D2.13	Réaliser la revue à mi-parcours	Revue	1	20 000	20 000	-	-	1	20 000	-	-	-	-	20 000	-	-		
D2.14	Réaliser l'évaluation finale	Evaluation	1	20 000	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	-	-		
D2.15	Audit	FF/an	6	10 000	60 000	1	10 000	1	10 000	1	10 000	1	10 000	60 000	-	-		
D2.17	Former le personnel du projet et des structures d'appui	FF/an	5	30 000	150 000	1	30 000	1	30 000	1	30 000	1	30 000	150 000	-	-		
D2.18	Elaboration de la deuxième phase du programme	FF	1	15 000	15 000	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000	-	-		
	<b>Total résultat D2</b>				<b>657 500</b>	<b>186 500</b>	<b>101 500</b>	<b>101 500</b>	<b>121 500</b>	<b>101 500</b>	<b>121 500</b>	<b>101 500</b>	<b>146 500</b>	<b>657 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>D3 Résultat D3: Appui institutionnel</b>																		

CODE	ACTIVITES	UNITE	QTE	PU (000 FCFA)	TOTAL COUT (000 FCFA)	A 1		A 2		A 3		A 4		A 5		Sources de financement		
						Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Qté	Fin	Etat (000 F CFA)	PTF (000 F CFA)	Bénéficiai res (000 F CFA)
D3.1	Acquérir des logiciels et outils de gestion des aménagements au profit de la DGAHDI	Logiciel	1	50 000	50 000	1	50 000	-	-	-	-	-	-	-	-	50 000	-	-
D3.2	Collecter les données	Forfait	5	20 000	100 000	1	20 000	20 000	20 000	1	20 000	1	20 000	1	20 000	-	100 000	-
D3.3	Actualiser la base de données des aménagements hydro-agricoles	Forfait	5	5 000	25 000	1	5 000	5 000	5 000	1	5 000	1	5 000	1	5 000	-	25 000	-
D3.4	Appui aux DRAAH	-	-	498 550	654 550	-	39 000	39 000	39 000	-	39 000	-	39 000	-	39 000	-	654 550	-
	GPS	Unité	13	350	4 550	13	4 550	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 550	-
	Carburants et lubrifiants	FF/an	65	3 000	195 000	13	39 000	39 000	39 000	13	39 000	13	39 000	13	39 000	-	195 000	-
	véhicules 4 X4 pick-up	Unité	13	35 000	455 000	13	455 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	455 000	-
D3.4	Signer des protocoles avec les DRAAH	FF/an	65	10 000	650 000	13	130 000	130 000	130 000	13	130 000	13	130 000	13	130 000	-	650 000	-
	<b>Total résultat D3</b>				<b>1 479 550</b>		<b>703 550</b>	<b>194 000</b>	<b>194 000</b>		<b>194 000</b>		<b>194 000</b>		<b>194 000</b>		<b>1 479 550</b>	
	<b>TOTAL COMPOSANTE D</b>				<b>4 467 940</b>		<b>1 608 940</b>	<b>698 500</b>	<b>698 500</b>		<b>718 500</b>		<b>698 500</b>		<b>743 500</b>		<b>1 479 550</b>	
	<b>TOTAL COORDINATION ET GESTION</b>				<b>4 467 940</b>		<b>1 608 940</b>	<b>698 500</b>	<b>698 500</b>		<b>718 500</b>		<b>698 500</b>		<b>743 500</b>		<b>1 479 550</b>	
	<b>COUT DU PROJET</b>				<b>50 831 885</b>		<b>3 086 690</b>	<b>13 000 720</b>	<b>11 765 325</b>		<b>11 642 575</b>		<b>11 642 575</b>		<b>11 336 575</b>		<b>44 485 995</b>	<b>1 267 500</b>
	Imprévus 1%				<b>508 319</b>		<b>30 867</b>	<b>130 007</b>	<b>117 653</b>		<b>116 426</b>		<b>116 426</b>		<b>113 366</b>		<b>508 319</b>	
	<b>COUT TOTAL GENERAL DU PROGRAMME</b>				<b>51 340 204</b>												<b>44 485 995</b>	<b>1 267 500</b>



## Annexe 2 : Cadre logique

Résumé du programme	Chaîne des résultats	Indicateurs	Situation de référence		cible	sources/moyens de vérification	hypothèses
			Valeur	Année			
<b>OBJECTIF GLOBAL DU PROJET : Contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des revenus des populations par la valorisation des bas-fonds</b>							
Impact : Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et réduction de l'incidence de la pauvreté en milieu rural	Incidence de la pauvreté en milieu rural Taux de couverture de la demande en riz Taux d'accroissement de la valeur ajoutée du secteur agricole	AD	AD	2018	< 35% (2026)	Etude de référence; Enquête multisectorielle continue; Enquête permanent agricole; Enquête spécifique	Adhésion des populations; Stabilité socio-politique
			AD	2018	70% (2025)		
			AD	2018	6% (2026)		
<b>Objectif spécifique 1: Accroître les superficies aménagées en bas-fonds</b>							
	Effet Attendu : Les superficies de bas-fonds aménagés fonctionnels sont accrues	Proportion des superficies de bas-fonds aménagés fonctionnels	AD	2018	95%	PV de réception, Rapport de suivi; Rapports d'étude,	Bonnes qualités des infrastructures; Bonne organisation des exploitants
<b>Objectif spécifique 2: Accroître la production et la productivité agricole</b>							
Effet Attendu 2.1: La production et la productivité du riz ont augmenté de façon durable	Production additionnelle annuelle du riz (tonne) Rendement moyen à l'hectare du riz (tonne)	AD	AD	2018	26 406	Rapport de mise en œuvre; Rapports d'évaluation;	Bonne tenue de la campagne
			1,5	2018	3,5		
Effet Attendu 2.1: La production et la productivité des cultures maraîchères ont augmenté	Production additionnelle annuelle d'oignon (tonne) Production additionnelle annuelle de tomate (tonne)	AD	AD	2018	2 775		Disponibilité de la ressource eau
			AD	2018	775		
<b>Objectif spécifique 3: Augmenter les revenus des populations</b>							

Résumé du programme	Chaîne des résultats	Indicateurs	Situation de référence		cible	sources/moyens de vérification	hypothèses
			Valeur	Année			
	<b>Effet Attendu 3.1:</b> Les revenus des producteurs ont augmenté	Taux d'accroissement des revenus moyens des producteurs du riz	AD	2018	133%	Rapport d'évaluation; Enquête spécifique	Bonne tenue de la campagne; Stabilité socio-politique
		Taux d'accroissement moyen des revenus des producteurs maraîchers	AD	2018	147%		
<b>COMPOSANTE A : AMENAGEMENTS</b>							
<b>Résultat 1.1: Les superficies de bas-fonds aménagés sont accrues</b>							
	Produit 1.1.1: Des bas-fonds sont aménagés	Superficies de bas-fonds aménagés (ha)	0	2018	8 450	Rapport d'activités du Programme	Les prestataires honorent leurs contrats le potentiel aménageable est disponible les ressources financières sont disponibles à bonne date
	Produit 1.1.2: Des infrastructures de mobilisation d'eau sont réalisées	Nombre de puits maraîchers réalisés	0	2018	200		
<b>Résultat 1.2 : Les sites aménagés sont sécurisés</b>							
	Produit 1.2.2: Les structures locales de gestion foncière sont appuyées	Nombre de structures locales de gestion foncière appuyées	0	2018	75	Rapport d'activités du Programme	Les ressources financières sont disponibles à bonne date
	Produit 1.2.3: Des diagnostics socio-fonciers ont été conduites	Superficies couvertes par les diagnostics socio-fonciers	0	2018	8 450		
<b>COMPOSANTE B : APPUI A LA PRODUCTION</b>							

Résumé du programme	Chaîne des résultats	Indicateurs	Situation de référence		cible	sources/moyens de vérification	hypothèses
			Valeur	Année			
<b>Résultat 2.1: les producteurs ont amélioré leur productivité</b>							
Produit 2.1.1: Des semences de variétés améliorées de riz sont mis à la disposition des producteurs	Quantité de semences améliorées du riz mis à la disposition des producteurs	0	2018	296	Rapport d'activités du Programme; PV de réception	Les ressources financières sont disponibles à bonne date	
		0	2018	2 535			
		0	2018	1 268			
Produit 2.1.2: Mettre à la disposition des producteurs des engrais	Quantité d'urée mise à la disposition des producteurs	0	2018	200			
	Quantité d'activateur composé plus mis à la disposition des producteurs	0	2018	200			
Produit 2.1.3: Des équipements et matériels sont mis à la disposition des producteurs	Quantité burkina phosphate mis à la disposition des producteurs	0	2018	200			
	Nombre de charrette petit plateau mis à la disposition des producteurs	0	2018	180			
	Nombre de charrette Tombereau mis à la disposition des producteurs	0	2018	180			
Produit 2.1.4: Des kits d'exhaure sont mis à la disposition des producteurs	Nombre de semoir mis à la disposition des producteurs	0	2018	120			
	Nombre de motoculteurs mis à la disposition des producteurs	0	2018	60			
	Nombre de kits d'exhaure mis à la disposition des producteurs	0	2018	1 200			

Résumé du programme	Chaîne des résultats	Indicateurs	Situation de référence		cible	sources/moyens de vérification	hypothèses
			Valeur	Année			
<b>Résultat 2.2 : les capacités techniques des producteurs et leur groupement sont renforcées</b>							
	Produit 2.2.1: Les producteurs sont formés sur diverses thématiques	Nombre de producteurs formés	0	2019	40 000	Rapport d'activités du Programme	Les ressources financières sont disponibles à bonne date
<b>COMPOSANTE C: MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b>							
<b>Résultat : l'accessibilité des zones de forte production est améliorée</b>							
	Produit 3.1.2 Des pistes rurales sont réalisées	Distance de pistes rurales aménagées (km)	0	2018	200	PV de réception Rapport d'activités du Programme	Les prestataires honorent leurs contrats Les ressources financières sont disponibles à bonne date
<b>Résultat 3.2 : les pertes post récolte sont réduites</b>							
	Produit 3.2.1 Des magasins de stockage de 100 tonnes sont construits	Nombre de magasins de stockage de 100 tonnes	0	2018	25	PV de réception; Rapport d'activités du Programme	Les prestataires honorent leurs contrats; les ressources financières sont disponibles à bonne date
	Produit 3.2.2 Des magasins de stockage de 50 tonnes sont construits	Nombre de magasins de stockage de 50 tonnes	0	2018	50		
	Produit 3.2.3 Les acteurs sont formés en technique de gestion du stock	Nombre d'acteurs formés en technique de gestion du stock	0	2018	600	Liste des acteurs formés; Rapport d'activités du Programme	Adhésion des acteurs
	Produit 3.2.4 Des acteurs sur la pratique du warrantage sont sensibilisés	Nombre d'acteurs sensibilisés sur la pratique du warrantage	0	2018	600	Rapport d'activités du Programme	

Résumé du programme	Chaîne des résultats	Indicateurs	Situation de référence		cible	sources/moyens de vérification	hypothèses
			Valeur	Année			
	Produit 3.2.5 Des batteuses de riz sont acquises au profit des producteurs	Nombre de batteuses de riz acquises au profit des producteurs	0	2018	50	PV de réception Rapport d'activités du Programme	Les ressources financières sont disponibles à bonne date
<b>Résultat 3.3 : La valorisation des produits est améliorée</b>							
	Produit 3.3.1 Des unités d'élevage du riz sont construites et équipées	Nombre d'unités d'élevage du riz construites et équipées	0	2018	6	PV de réception; Rapport d'activités du Programme	Les prestataires honorent leurs contrats; les ressources financières sont disponibles à bonne date
	Produit 3.3.2 Des acteurs sont formés sur les techniques d'élevage	Nombre d'acteurs formés sur les techniques d'élevage	0	2018	180	Liste des acteurs formés; Rapport d'activités du Programme	Adhésion des acteurs
	Produit 3.3.3 Des acteurs sont formés en technique de négociation de contractualisation et de commercialisation	Nombre acteurs formés en technique de négociation de contractualisation et de commercialisation	0	2018	180		
<b>Résultat 3.4 : les impacts environnementaux et sociaux négatifs du programme sont atténués</b>							
	Produit 3.4.1 Des plans de gestion environnementale et sociale sont mis en œuvre	Nombre de plans de gestion environnementale et sociale mis en œuvre	0	2018	AD	Rapport d'activités du Programme	Les ressources financières sont disponibles à bonne date
<b>Composante D: COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME</b>							
<b>Résultat 4.1 : la gestion administrative et financière du programme sont efficacement assurés</b>							
	Produit 4.1.1 Le recrutement du personnel de l'UGP est assuré	Nombre de personnes recrutées	0	2018	12	Rapport d'activités du Programme	Les ressources financières sont disponibles à bonne date

Résumé du programme	Chaîne des résultats	Indicateurs	Situation de référence		cible	sources/moyens de vérification	hypothèses
			Valeur	Année			
	Produit 4.1.2 Du personnel est mis à la disposition du programme	Nombre de personnes mises à la disposition du programme	0	2018	18		
<b>Résultat 4.2 : La communication, la planification, le suivi-évaluation et l'audit du projet sont réalisés</b>							
	Produit 4.2.1 Le lancement du programme est organisé	Nombre d'atelier de lancement du programme organisé	0	2018	1		
	Produit 4.2.2 Une étude de référence du programme est disponible	Nombre d'études de référence du programme disponible	0	2018	1		
	Produit 4.2.3 La tenue des comités de revues est effective	Nombre de comités de revues appuyés	0	2018	10		
	Produit 4.2.4 Des ateliers de programmation et bilan annuel des activités sont organisés	Nombre d'ateliers de programmation et bilan annuel des activités sont organisés	0	2018	20		Les ressources financières sont disponibles à bonne date
	Produit 4.2.5 Le suivi externe est assuré	Nombre de suivi externe assuré	0	2018	10		
	Produit 4.2.6 La revue à mi-parcours est assurée	Nombre de revue à mi-parcours	0	2018	1		
	Produit 4.2.7 L'évaluation finale est assurée	Nombre d'évaluation finale assurée	0	2018	1		
	Produit 4.2.8 Les audits sont réalisés	Nombre d'audit annuel réalisé	0	2018	6		
<b>Résultat 4.3 : Appui institutionnel</b>							
	Produit 4.3.1 Les logiciels et outils de gestion des aménagements sont acquis	Nombre de logiciels	0	2018	AD		Les ressources financières sont disponibles à bonne date
		Nombre d'outils de gestion des aménagements	0	2018	AD		

Résumé du programme	Chaîne des résultats	Indicateurs	Situation de référence		cible	sources/moyens de vérification	hypothèses
			Valeur	Année			
	Produit 4.3.3 Actualiser la base de données des aménagements hydro-agricoles	Nombre de sessions d'actualisation	0	2018	10	Rapport d'activités du Programme	
	Produit 4.3.4 Des véhicules pick-up sont mis à la disposition des DRAAH	Nombre de DRAAH ayant bénéficié de véhicule	0	2018	13		

### Annexe 3 : Chronogramme de mise en œuvre

CODE	ACTIVITES	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
<b>OBJECTIF GLOBAL DU PROJET : Contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des revenus des populations par la valorisation des bas-fonds</b>						
<b>A</b>	<b>COMPOSANTE A : AMENAGEMENTS</b>					
<b>A1</b>	<b>Résultat A1: Les superficies de bas-fonds aménagées sont accrues</b>					
A1.1	Aménager 8450 ha de bas-fond					
	<i>Réaliser l'étude d'aménagement de 10 450 ha</i>					
	<i>Réaliser les travaux d'aménagement de 8 450 ha de bas-fonds</i>					
	<i>Réaliser le suivi-contrôle des travaux</i>					
A1.2	Réaliser des puits maraichers					
<b>A2</b>	<b>Résultat A2: Les sites aménagés sont sécurisés</b>					
A2.1	Appuyer le fonctionnement des structures de gestion foncières					
A2.2	Organiser des campagnes de sensibilisation des acteurs sur la sécurisation foncière des sites					
A2.3	Conduire des diagnostics socio-fonciers					
A2.4	Assurer la purge des droits fonciers					
A2.5	Immatriculer les terres au nom de l'Etat					
<b>A3</b>	<b>Résultat A3 : Des opérateurs d'appui à la mise en œuvre du projet sont mobilisés</b>					
A3.1	Recruter des opérateurs pour l'appui à la mise en œuvre					
<b>B</b>	<b>COMPOSANTE B : APPUI A LA PRODUCTION</b>					
<b>B1</b>	<b>Résultat B1: les producteurs ont amélioré leur productivité</b>					
B1.1	Mettre à la disposition des producteurs des semences de variétés améliorées de riz					
B1.2	Mettre à la disposition des producteurs des engrais					
	NPK					
	Urée					
	Activateur compost plus					



CODE	ACTIVITES	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
	<i>Burkina phosphate</i>					
B1.3	Mettre à la disposition des producteurs des pesticides					
B1.4	Mettre à la disposition des producteurs des équipements et matériels					
	<i>Charrette petit plateau</i>					
	<i>Charrette Tombereau</i>					
	<i>Semoir</i>					
	<i>Motoculteurs</i>					
B1.5	Mettre à la disposition des producteurs des kits d'exhaure					
<b>B2</b>	<b>Résultat B2: les capacités techniques des producteurs et leur groupement sont renforcées</b>					
B2.1	Mettre en conformité les OP par rapport à la loi 050					
B2.2	Former les OP à la gestion coopérative					
B2.3	Former les OP sur les techniques d'approvisionnement et de commercialisation					
B2.4	Former les agents en matière d'exploitation et d'entretien des basfonds aménagés					
B2.5	Former les producteurs en matière d'exploitation et d'entretien des basfonds aménagés					
B2.6	Renforcer les capacités les agents sur les techniques de production et d'utilisation du compost					
B2.7	Former les producteurs sur les techniques de production et d'utilisation du compost					
B2.8	Former les agents sur l'utilisation des équipements agricoles					
B2.9	Former les producteurs sur l'utilisation des équipements agricoles					
B2.10	Former les agents sur les itinéraires techniques de production du riz					
B2.11	Former les producteurs sur les itinéraires techniques de production du riz					
B2.12	Former les agents sur les techniques de récolte et réduction des pertes post récolte					
B2.13	Former les producteurs sur les techniques de récolte et réduction des pertes post récolte					
B2.14	Former les producteurs sur l'entretien et la maintenance du matériel d'exhaure (motopompe)					

CODE	ACTIVITES	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
<b>C</b>	<b>COMPOSANTE C: MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b>					
<b>C1</b>	<b>Résultat C1: l'accessibilité des zones de forte production est améliorée</b>					
C1.1	Réaliser l'étude d'aménagement de 200 km de pistes rurales					
C1.2	Réaliser les travaux d'aménagement 200 km de pistes rurales					
C1.3	Réaliser le suivi-contrôle des travaux					
<b>C2</b>	<b>Résultat C2: les pertes post récolte sont réduites</b>					
C2.1	Construire des magasins de stockage de 100 tonnes					
C2.2	Construire des magasins de stockage de 50 tonnes					
C2.3	Former les comités de gestion des infrastructures à la bonne gouvernance					
C2.4	Former les acteurs en technique de gestion du stock					
C2.5	Sensibiliser les acteurs sur la pratique du warrantage					
C2.6	Batteuses de riz					
<b>C3</b>	<b>Résultat C3: La valorisation des produits est améliorée</b>					
C3.1	Conduire une étude de réalisation des unités de transformation					
C3.2	Construire des unités d'étuvage du riz					
C3.3	Equiper les unités d'étuvage					
C3.4	Former les acteurs sur les techniques d'étuvage					
C3.5	Former les acteurs en technique de négociation de contractualisation et de commercialisation					
<b>C3</b>	<b>Résultat C4: les impacts environnementaux et sociaux négatifs du programme sont atténués</b>					
C4.1	Mettre en œuvre les plans de gestion environnementale et sociale					
<b>D</b>	<b>COMPOSANTE D : COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME</b>					
<b>D1</b>	<b>Résultat D1: La gestion administrative et financière du programme sont assurées efficacement</b>					
D1.1	Assurer le recrutement et le paiement des salaires du personnel du programme					
D1.2	Acquérir des équipements et logistiques					
D1.3	Assurer le fonctionnement fonctionnement					

CODE	ACTIVITES	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
<b>D2</b>	<b>Résultat D2: La communication, la planification, le suivi-évaluation et l'audit du projet sont réalisés</b>					
D2.1	Organiser un atelier de lancement du programme					
D2.2	Assurer les autres charges publicités relations publiques (gadgets, T-shirts, ...)					
D2.3	Elaborer le manuel de gestion administrative, comptable et financière					
D2.4	Elaborer le manuel de suivi évaluation y compris les logiciels et la formation					
D2.5	Réaliser une étude de référence du programme					
D2.6	Appuyer la tenue des comités de revues					
D2.7	Organiser des réunions de l'UGP avec des partenaires					
D2.8	Elaborer le PTBA					
D2.9	Organiser des rencontres provinciales d'information/sensibilisation sur le programme					
D2.10	Organiser des ateliers de programmation et bilan annuel des activités (provincial et régional)					
D2.11	Organiser le suivi de la mise en œuvre du programme					
D2.12	Assurer le suivi externe					
D2.13	Réaliser la revue à mi-parcours					
D2.14	Réaliser l'évaluation finale					
D2.15	Audit					
D2.16	Former le personnel du projet et des structures d'appui					
D2.17	Elaboration de la deuxième phase du programme					
<b>D3</b>	<b>Résultat D3: Appui institutionnel</b>					
D3.1	Acquérir des logiciels et outils de gestion des aménagements au profit de la DGAHDI					
D3.2	Collecter les données					
D3.3	Actualiser la base de données des aménagements hydro-agricoles					
D3.4	Appui aux DRAAH					
	GPS					
	Carburants et lubrifiants					

CODE	ACTIVITES	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5
D3.5	véhicules 4 X4 pick-up Signer des protocoles avec les DRAAH					